

L'an deux mille dix-huit, le douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Membres présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Marie-Claude Garreau, Martial Pinon, Raymond Lamy, Daniel Bruand, Gérard Billault, Michel Chevallier, Martine Dieudonné de Carfort, Sylvie Hamard, Brigitte Bertauche, Mélanie Rozeaux, Orane Hecquet-Blanchet, Eric Gallois, Dominique Lecoeur.

Date de convocation : 05 mars 2018

Date d'affichage : 15 mars 2018

M. Michel Chevallier a été nommé secrétaire de séance.

N°007/2018

CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLÉRY, DU BETZ ET DE L'OUANNE ET LA COMMUNE DE CHUELLES CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE DE CHUELLES

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la convention approuvée par la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne concernant la mise à disposition de locaux et la fourniture de repas dans le cadre du centre de loisirs communautaire de Chuelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la convention à passer avec la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne concernant la mise à disposition de locaux et la fourniture de repas dans le cadre du centre de loisirs communautaire de Chuelles.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la mise à disposition de locaux et fourniture de repas dans le cadre du centre de loisirs communautaire de Chuelles
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

N°008/2018

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNE DE CHUELLES

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Séance du Conseil Municipal
du 12 mars 2018**

**N°009/2018
COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - COMMUNE DE CHUELLES**

Le Conseil Municipal sous la présidence de Roland VONNET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Stéphane HAMON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		68 866,06	66 018,61		66 018,61	68 866,06
Opérations de l'exercice	760 216,21	862 945,91	388 091,13	520 186,37	1 148 307,34	1 383 132,28
Totaux	760 216,21	931 811,97	454 109,74	520 186,37	1 214 325,95	1 451 998,34
Résultats de clôture		171 595,76		66 076,63		237 672,39
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	760 216,21	931 811,97	454 109,74	520 186,30	1 214 325,95	1 451 998,34
Résultats définitifs		171 595,76		66 076,63		237 672,39

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**N°010/2018
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
COMMUNE DE CHUELLES – Service Assainissement**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N°011/2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – Service Assainissement

Le Conseil Municipal sous la présidence de Roland VONNET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Stéphane HAMON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		90 162,81		28 080,57		118 243,38
Opérations de l'exercice	40 496,40	50 556,57	29 339,49	41 407,08	69 835,89	92 263,65
Totaux	40 496,40	140 719,38	29 339,49	69 487,65	69 835,89	210 507,03
Résultats de clôture		100 222,98		40 448,16		140 671,14
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	40 496,40	140 719,38	29 339,49	69 487,65	69 835,89	210 507,03
Résultats définitifs		100 222,98		40 448,16		140 671,14

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N°012/2018

AFFECTATION DU RESULTAT – Service Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Stéphane HAMON

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice **2017**

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement **2017**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	28 080,57 €		12 367,59 €		- €	40 448,16 €
				Recettes		
FONCT	90 162,81 €	0,00 €	10 060,17 €		- €	100 222,98 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération

**Séance du Conseil Municipal
du 12 mars 2018**

d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
Décide d'affecter le résultat comme
suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	100 222,98 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	100 222,98 €
Total affecté au c/ 1068 :	0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

**N°013/2018
BUDGET PRIMITIF 2018– Commune de Chuelles**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Vote à l'unanimité le budget primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 919.450 ,76 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 396.424,39 €.

**N°014/2018
BUDGET PRIMITIF 2018– Service Assainissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Vote à l'unanimité le budget primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 150.824,30 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 159.372,46 €.

**N°015/2018
VOTE DES TAUX 2018**

Monsieur le Maire, avec la commission des finances, présente au Conseil Municipal une estimation du montant des bases imposables pour l'année 2018 et propose de conserver un taux identique à celui de 2017.

Le conseil municipal, après avoir voté à l'unanimité, fixe les taux suivants :

Taxe Habitation	8.84%
Foncier Bâti	14.50%
Foncier Non Bâti	41.43%

N°016/2018
VOTE DES SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide le maintien des subventions aux associations pour 2017 et vote les montants suivants :

F.C.V.O.	1 450.00 €
Association Gymnastique Volontaire	225.00 €
Tennis Club de Chuelles	315.00 €
Rencontre Gâtinaise	900.00 €
Amicale des Anciens Elèves	150.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	900.00 €
U.N.C.A.F.N.	180.00 €
Total	4 120,00 €

N°017/2018
SERVICE ASSAINISSEMENT - TARIFS 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe le tarif du service assainissement 2018 comme suit :
 - Prix du m3 : 1,30 €
 - Taxe de modernisation du réseau par m3 : 0,30 €
 - Abonnement : 58,00 €

N°018/2018
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE (FAVC)
AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis d'un montant de **46.213,64 € H.T.** (quarante-six mille deux cent treize euros soixante-quatre centimes) concernant les travaux de voirie 2018.

Ces travaux concernent :

- ⇒ Les Gonguets 7.332.50 € H.T.
- ⇒ Les Logues 7.170.00 € H.T.
- ⇒ Rue de Château-Renard (trottoirs) 23.050.00 € H.T.
- ⇒ Création de plateaux (R.D.37) 4.400.00 € H.T.
- ⇒ Chemins d'accès parking des écoles 4.261.14 € H.T.

Une subvention au titre du Fonds d'Aide à la voirie communale (FAVC) auprès du Conseil Départemental peut être sollicitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Donne son accord pour la réalisation des travaux de voirie 2018 pour un montant de **46.213,64 € H.T.** (quarante-six mille deux cent treize euros soixante-quatre centimes)
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au titre du Fonds d'Aide à la voirie communale (FAVC) auprès du Conseil Départemental
- Sollicite l'autorisation de préfinancer les travaux en attendant l'accord de subvention

**Séance du Conseil Municipal
du 12 mars 2018**

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces travaux
- Les crédits seront pris au budget primitif 2018.

COMMISSIONS DIVERSES

Différentes dates de commissions sont à programmer :

- Commission environnement : le 06 avril 2018 à 18 heures
- Commission loisirs + AGV : le 16 avril 2018 à 20 heures 15
- Le 08 avril à 09 heures : repérage de la marche gourmande
- Prochain conseil municipal le 23 avril 2018 à 20 h 30

Rappel des conseillers présents :

Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Marie-Claude Garreau, Martial Pinon, Raymond Lamy, Daniel Bruand, Michel Chevallier, Martine Dieudonné de Carfort, Sylvie Hamard, Brigitte Bertauche, Eric Gallois.

Nom Prénom	Domicile	Date d'élection	Signature
HAMON Stéphane	Les Bellerets 45220 CHUELLES	23/03/2014	
VONNET Roland	27 rue de Douchy 45220 CHUELLES	23/03/2014	
HAMARD Sylvie	Le Bois des Jacques 45220 CHUELLES	23/03/2014	
PINON Martial	Les Sabards 45220 CHUELLES	23/03/2014	
GARREAU Marie-Claude	2 Le Clos Rousseau 45220 CHUELLES	23/03/2014	
LAMY Raymond	74 La Boulassière 45220 CHUELLES	23/03/2014	
BRUAND Daniel	3 Rue de Courtenay 45220 CHUELLES	23/03/2014	
BILLAULT Gérard	9 rue de Châteaurenard 45220 CHUELLES	23/03/2014	
CHEVALLIER Michel	11 le Moulin à vent 45220 CHUELLES	23/03/2014	
DIEUDONNE DE CARFORT Martine	La Bissaugerie 45220 CHUELLES	23/03/2014	
BERTAUCHE Brigitte	Les Grands Rosets 45220 CHUELLES	23/03/2014	
ROZEAUX Mélanie	24 le Moulin à vent 45220 CHUELLES	23/03/2014	
HECQUET-BLANCHET Orane	La Barellerie 45220 CHUELLES	23/03/2014	
GALLOIS Eric	Les Hirlais 45220 CHUELLES	23/03/2014	
LECOEUR Dominique	19 rue de Courtenay 45220 CHUELLES	23/03/2014	